

# Guide standard de prêt levier TD

## TAUX DES PRÊT<sup>1</sup>

Tous les prêts = Taux préférentiel TD + 1,25 %

Le taux pour les conseillers =

Taux préférentiel TD + 0 %

## TAUX DES PRÊTS POUR LES FONDS MUTUELS TD<sup>1</sup>

Tous les prêts = Taux préférentiel TD + 1,00 %

Le taux pour les conseillers =

Taux préférentiel TD + 0 %

Le taux préférentiel TD est de 3,00 % depuis le 1<sup>er</sup> oct. 2011. Le taux préférentiel peut changer.

<b>PROGRAMMES DE PRÊTS</b>	100 % sans appel de marge	Jusqu'à 3 pour 1 sans appel de marge	1 pour 1 sans appel de marge	2 pour 1 avec appel de marge	Valeurs de rachat des polices d'assurances vie entière
<b>MONTANT DE PRÊT</b>	Min. 50 000 \$ Max. 250 000 \$	Min. 15 000 \$ Max. 300 000 \$	Min. 15 000 \$ Max. 250 000 \$	Min. 15 000 \$ Max. 500 000 \$	Min. 15 000 \$ Max. 450 000 \$
<b>CONDITIONS DE SÉCURITÉ</b>	Tous les fonds admissibles			Tous les fonds admissibles Appel de marge = 85 %	Les polices d'assurance vie entière canadienne seulement
<b>OPTIONS DE PAIEMENT</b>	Intérêts seulement ou versements confondus (avec un amortissement max. de 30 ans)				
<b>EXIGENCES D'APPROBATION</b>	Entièrement souscrite	Pointage de crédit seulement			

Les demandes de prêts excédant les montants maximaux indiqués pourraient être prises en compte, mais devront être appuyées par des documents additionnels, notamment une vérification des liquidités et une attestation de revenu. Tous les prêts sont accordés aux particuliers seulement. Les fonds doivent être en dollars canadiens et non-enregistrés.

## Services de prêt pour investissement

Tél : 1-800-450-3935

Télé. : 1-866-294-7662 / 416-308-3163

Courriel : [TDinvtln@td.com](mailto:TDinvtln@td.com)

[www.tdcanadatruster.com/francais/pret\\_dinvestissement](http://www.tdcanadatruster.com/francais/pret_dinvestissement)



# Guide standard de prêt levier TD

## Le prêt garanti par des placements

Gardez le portefeuille non-enregistré de vos clients intacts tout en satisfaisant leurs besoins de liquidités en utilisant notre prêt avec garantie. Les clients peuvent utiliser leurs fonds existants comme garantie pour le prêt et recevoir de l'argent à utiliser comme ils le veulent.

### Les avantages :

- Aucune entrée d'argent nécessaire
- Aucune preuve de revenu ou preuve d'actifs nécessaires pour les prêts avec un ratio prêt-valeur (PV) jusqu'à 75 %

### Par exemple :

Vos clients ont 100 000 \$ dans des fonds existants et veulent les utiliser à générer des liquidités pour des dépenses ou pour rembourser des dettes existantes d'intérêt élevés. Éviter la vente des fonds tout en obtenant les liquidités dont ils ont besoin. Voici comment faire :

Un **prêt 3 pour 1** (75 % PV) leur donne 75 000 \$ soit 75 % de la valeur des fonds existants (100 000 \$ x 75 %) = 75 000 \$

Un **prêt à 100 %** (100 % PV) leur donne 100 000 \$ soit 100 % de la valeur des fonds existants (100 000 \$ x 100 %) = 100 000 \$

## Les exigences du prêt de valeurs de rachats des polices d'assurances vie entière

- Jusqu'à 90 % la valeur de rachat d'une police vie entière, à un max. de 450 000 \$
- Disponible à tous les fournisseurs canadiens d'assurance
- Les polices avec des bénéficiaires irrévocables ne sont pas admissibles
- Un pointage Beacon minimum de 650
- La police originale est requise pour les emprunteurs du Québec
- Une copie de la police récente est requise pour les emprunteurs habitant toutes autres provinces ou territoires
- S.v.p. contactez le fournisseur d'assurance comme ils peuvent avoir besoin des formulaires supplémentaires
- Des informations supplémentaires peuvent être demandées

## Qui nous sommes

Le Services de prêt pour investissement TD travail avec les conseillers financiers partout au Canada depuis 1998. Nous vous fournissons le soutien nécessaire pour augmenter les portefeuilles non-enregistrés des clients. Comme l'une des équipes les plus éprouvées de l'industrie, vous pouvez être à l'aise en sachant que nous allons vous aider à développer les portefeuilles de vos clients et votre entreprise.

## Les fournisseurs de programmes de prêts uniques<sup>2</sup>

### Fonds Mutuels

AEGON Gestion de fonds inc.  
Fonds Dynamique  
Placements Franklin Templeton  
Fonds de placement Standard Life  
TD Fonds Mutuels

### Fonds Distincts

Empire Vie Canada  
Assurance vie Équitable du Canada  
La Compagnie d'assurance Standard Life  
Transamerica Vie Canada

## Les familles de fonds mutuels 3<sup>ème</sup> partie approuvées<sup>2</sup>

Aegon Gestion de fonds Inc. (les fonds AFM seulement)  
La Société de Gestion AGF Limitée  
BMO Fonds Guardian (les fonds GGF seulement)  
Gestion de placements Capital International  
Placements CI  
Gestions d'actifs CIBC (les fonds ATL seulement)  
Desjardins Sécurité Financière (pas de fonds en gestion commune)  
Fonds Dynamique  
Groupe de placements EdgePoint Inc.  
Fidelity Investments Canada Limitée  
Placements Franklin Templeton  
Corporation d'investissements Hartford Canada  
IA Clarington Investissements Inc.  
Invesco  
Corporation Financière Mackenzie  
Investissements Manuvie  
Portefeuilles Meritage  
Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.  
RBC Gestion d'Actifs (les fonds PHN seulement)  
Fonds communs de placement Standard Life  
Gestion de placements TD Inc.

**Pour les formulaires, mises à jour et votre directeur régional des ventes s.v.p. appelez 1-800-450-3935 ou consultez notre site Web :**

**[www.tdcanadatrust.com/francais/pret\\_dinvestissement](http://www.tdcanadatrust.com/francais/pret_dinvestissement)**



Réservé aux conseillers. Ne pas communiquer avec les clients.

<sup>1</sup> Pour les prêts 100 % SANS APPEL DE MARGE seulement : Si le ratio prêt-valeur (PV) atteint 120 %, 0,5 % sera ajouté au taux. <sup>2</sup> Les fonds en gestion commune et les fonds de couverture ne sont pas disponibles. Les fonds doivent être en dollars canadiens et non-enregistrés. Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. <sup>MD</sup> Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou d'une filiale en propriété exclusive au Canada et/ou dans d'autres pays.